



## La situation des entreprises en France en 2017

Le chiffre d'affaires des entreprises non financières augmente de 5,3% en 2017. La valeur ajoutée progresse également sensiblement de 3,7%. Il s'agit, dans les deux cas, des plus fortes hausses enregistrées depuis 2011. Le taux de marge, en hausse tendancielle depuis 2012 pour toutes les tailles d'entreprises, reste toutefois inférieur à ses niveaux d'avant-crise. À moyen terme, le rapport des dépenses d'investissement sur la valeur ajoutée est relativement stable. L'évolution du taux d'endettement est très hétérogène selon les tailles d'entreprises : il diminue tendanciellement pour les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI) mais augmente pour les grandes entreprises. Par ailleurs, le phénomène de désintermédiation bancaire se poursuit, malgré le fait que les demandes de crédit bancaire restent majoritairement satisfaites. La rentabilité des entreprises se redresse lentement.

**Benjamin BUREAU et Frédéric VINAS**

Direction des Entreprises

Observatoire des entreprises

Codes JEL  
E22, G30,  
L25

Les auteurs remercient Joëlle Tinguely, Isabelle Trombetta et Franck Lemaire pour leur aide sur les données.

**5,3%**

la hausse du chiffre d'affaires

**24,2%**

le taux de marge  
des entreprises non financières

**93%**

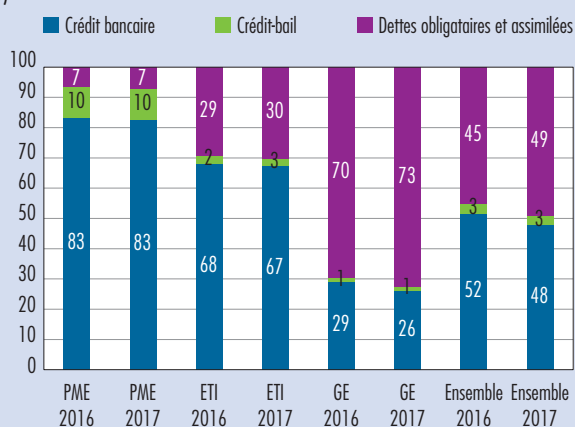
la part des PME qui obtiennent la totalité  
des crédits d'investissement demandés

**- 2,6 points de pourcentage**

la baisse de la rentabilité économique  
par rapport à la période 2005-2007

### Répartition des dettes bancaires, obligataires et de crédit-bail

(en %)



Note : Entreprises non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME). La composante « crédit-bail » est égale aux engagements de crédit-bail hors quote-part *ad hoc* des frais financiers.  
Source : Banque de France, base FIBEN, novembre 2018.



## 1 L'activité des entreprises progresse fortement en 2017

### Le chiffre d'affaires augmente nettement

Le chiffre d'affaires des entreprises en France augmente de 5,3% en 2017 (cf. tableau 1). Il s'agit de la plus forte progression depuis 2011. La croissance du chiffre d'affaires est plus marquée en 2017 qu'en 2016 pour toutes les tailles d'entreprises : + 4,9% pour les PME, + 5,5% pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et + 5,4% pour les grandes entreprises (GE), après respectivement + 3,2%, + 2,5% et - 0,6%<sup>1</sup>.

Dans un environnement porteur, marqué par la reprise du commerce international, le chiffre d'affaires à l'export progresse sensiblement : + 4,4% pour les PME, + 4,2% pour les ETI et + 7,5% pour les GE<sup>2</sup>.

### La valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation progressent pour toutes les tailles d'entreprises

La valeur ajoutée augmente de 3,7% en 2017, soit sa plus forte hausse depuis 2011. Elle progresse sensiblement pour toutes les catégories d'entreprises : + 4,4% pour les PME, + 3,2% pour les ETI et + 3,7% pour les GE (cf. tableau 2).

L'excédent brut d'exploitation (EBE) augmente également pour toutes les tailles d'entreprises, malgré des hausses significatives des charges de personnel et des impôts à la production (cf. tableau 2). Les PME et les grandes entreprises enregistrent les hausses d'EBE les plus marquées (+ 4,6% et + 4,3%, contre 2,2% pour les ETI).

La croissance des charges de personnel accélère pour la deuxième année consécutive (+ 3,8%, après 2,7% en 2016 et 1,6% en 2015), ce qui est cohérent avec le dynamisme de l'emploi salarié observé par l'Insee<sup>3</sup>.

Les impôts à la production progressent de 3,5% en 2017. Cette hausse reflète en particulier l'impact de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), elle-même liée à l'accélération de l'activité économique des firmes.

### Le taux de marge reste inférieur aux niveaux d'avant-crise

Au total, le taux de marge, qui est mesuré ici par le rapport de l'EBE sur la valeur ajoutée, atteint 24,2%, en hausse tendancielle depuis 2012 (cf. graphique 1). Il reste toutefois inférieur aux niveaux d'avant-crise (26,4% en moyenne sur la période 2005-2007). Cela reflète en particulier la hausse du poids des charges de personnel dans la valeur ajoutée (68,8% en 2017 contre 65,4% en moyenne sur 2005-2007).

### T1 Évolution du chiffre d'affaires

(en %)

	Chiffre d'affaires			Dont exportations		
	2015/2014	2016/2015	2017/2016	2015/2014	2016/2015	2017/2016
PME	1,8	3,2	4,9	5,5	2,9	4,4
ETI	1,4	2,5	5,5	4,3	2,7	4,2
GE	- 0,4	- 0,6	5,4	0,8	- 4,0	7,5
Ensemble	0,8	1,4	5,3	2,7	- 0,6	5,9

Champ : Entreprises non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME).

Notes : Les variations sont calculées sur un échantillon d'entreprises dont les bilans sont présents dans la base de données FIBEN pour deux exercices consécutifs (population cylindrique). La taille retenue est celle de l'année  $N - 1$ , quelle que soit la situation de l'entreprise pour l'année  $N$  (par exemple, on retient la taille de 2016 lorsque l'on compare 2017 à 2016, et celle de 2015 lorsque l'on compare 2016 à 2015). Les annexes 1 et 2 présentent plus de détails sur la base FIBEN et la définition des tailles d'entreprises selon les critères de la LME.

Source : Banque de France, base FIBEN, novembre 2018.

1 En complément des éléments exposés au fil du texte, les annexes 1 et 2 détaillent le périmètre d'étude, la définition des tailles d'entreprises et les données utilisées. L'annexe 1 renvoie également à un appendice méthodologique complet disponible en ligne.

2 Ce dernier chiffre doit être interprété avec précaution. Il est tiré par le dynamisme à l'international d'une entreprise du CAC 40. Sans elle, la progression serait de 5,1% pour les GE et de 4,6% (contre 5,9% pour l'ensemble des entreprises).

3 L'économie française – Comptes et dossiers, édition 2018.



### T2 De la valeur ajoutée à l'excédent brut d'exploitation

(en %)

	Valeur ajoutée			Charges de personnel			Impôts à la production			Excédent brut d'exploitation		
	2015/2014	2016/2015	2017/2016	2015/2014	2016/2015	2017/2016	2015/2014	2016/2015	2017/2016	2015/2014	2016/2015	2017/2016
PME	2,0	3,7	4,4	2,3	3,8	4,5	-3,8	2,4	3,7	1,9	3,9	4,6
ETI	2,0	2,8	3,2	2,2	2,6	3,7	-1,3	2,9	3,0	3,3	4,5	2,2
GE	4,4	2,1	3,7	0,6	1,9	3,2	2,1	3,1	3,7	15,3	1,2	4,3
<b>Ensemble</b>	<b>3,0</b>	<b>2,7</b>	<b>3,7</b>	<b>1,6</b>	<b>2,7</b>	<b>3,8</b>	<b>-0,1</b>	<b>3,0</b>	<b>3,5</b>	<b>7,6</b>	<b>2,9</b>	<b>3,7</b>

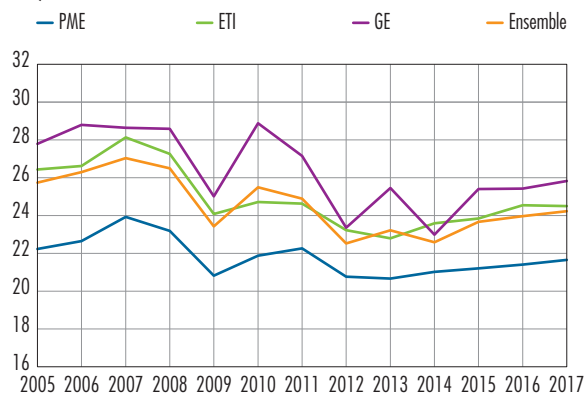
Champ : Entreprises non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME).

Note : Cf. tableau 1.

Source : Banque de France, base FIBEN, novembre 2018.

### G1 Taux de marge

(en %)



Champ : Entreprises non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME).

Notes : Le taux de marge est défini comme le rapport de l'excédent brut d'exploitation sur la valeur ajoutée. En complément, l'annexe 1 discute l'articulation entre les résultats du graphique 1 et du tableau 2.

Source : Banque de France, base FIBEN, novembre 2018.

## 2 Le besoin en fonds de roulement d'exploitation et le taux d'investissement sont stables

### Le besoin en fonds de roulement d'exploitation est stable

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE) reflète le besoin de financement à court terme de l'entreprise pour assurer la continuité de son activité. Il est stable en 2017, à 17 jours de chiffre d'affaires, comme en 2016.

Les PME présentent le BFRE le plus élevé, à 32 jours de chiffres d'affaires (contre 33 en 2016), tandis que les GE affichent le besoin le plus faible avec seulement 1 jour de chiffre d'affaires (contre 0 en 2016). Le BFRE des ETI est de 24 jours en 2017 (contre 25 en 2016). Ces résultats vont de pair avec une relative stabilité des

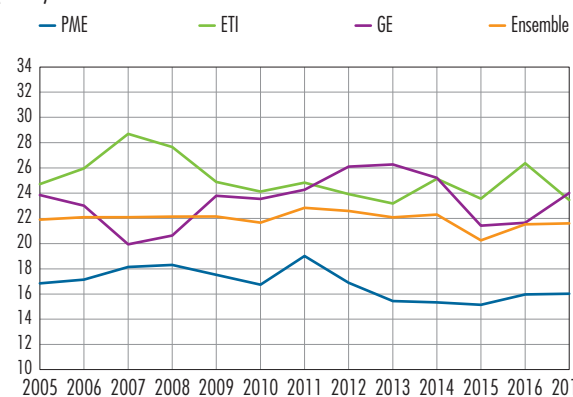
différentes composantes du BFRE, en particulier du solde du crédit interentreprises (aussi appelé solde commercial et défini comme la différence entre les créances clients et les dettes fournisseurs), dont la dynamique est étudiée en détail par Boileau et Gonzalez dans l'article sur les délais de paiement (n° 221/3 du *Bulletin de la Banque de France*).

### Le taux d'investissement reste stable sur le moyen terme

Le taux d'investissement, qui rapporte les dépenses d'investissement à la valeur ajoutée, est stable à 21,6%, après 21,5% en 2016 (cf. graphique 2). Il s'agit d'un niveau relativement proche de celui des années d'avant-crise (22,0% en moyenne sur 2005-2007) et des années plus récentes (21,9% sur 2008-2016). En 2017, le taux d'investissement augmente de 2,4 points de pourcentage (p.p.) pour les GE, alors qu'il se stabilise pour les PME et baisse de 2,9 p.p. pour les ETI.

### G2 Taux d'investissement

(en %)



Champ : Entreprises non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME).

Note : Le taux d'investissement est défini comme le rapport des dépenses d'investissement sur la valeur ajoutée.

Source : Banque de France, base FIBEN, novembre 2018.



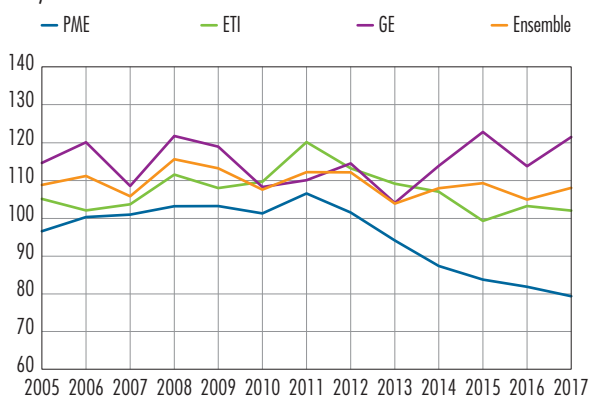
### 3 La dynamique de l'endettement est contrastée selon les tailles d'entreprises

#### L'évolution du taux d'endettement est très hétérogène selon les tailles d'entreprises

Le taux d'endettement des entreprises rapporte l'endettement financier aux capitaux propres après retraitement des doubles comptes. Il progresse légèrement pour s'établir à 108 % en 2017 (cf. graphique 3). Toutefois, la hausse globale est portée essentiellement par les GE (+ 8 p.p.), dont le taux d'endettement continue de croître en tendance depuis 2013. À l'inverse, le taux d'endettement diminue pour les ETI (- 1 p.p.) et les PME (- 3 p.p.), prolongeant une tendance observée depuis 2011.

#### G3 Taux d'endettement

(en %)



Champ : Entreprises non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME).

Note : Le taux d'endettement est défini comme le rapport de l'endettement financier sur les capitaux propres.

Source : Banque de France, base FIBEN, novembre 2018.

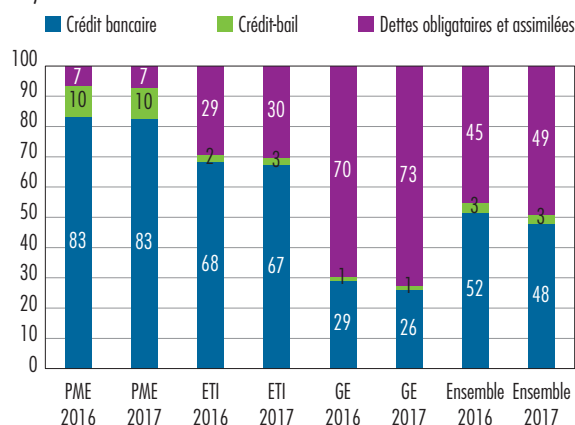
### La part de l'endettement bancaire diminue

La part des crédits bancaires dans le total des dettes bancaires, obligataires et de crédit-bail décroît de 52 % à 48 % entre 2016 et 2017 (cf. graphique 4), principalement sous l'influence des ETI (- 1 p.p.) et des grandes entreprises (- 3 p.p.).

Ce phénomène de désintermédiation bancaire, également mis en lumière par Boileau et Bureau (2018) sur la période 2006-2016 pour l'ensemble des tailles d'entreprises<sup>4</sup>, ne s'explique manifestement pas par un accès plus difficile au crédit bancaire. Les enquêtes de la Banque de France montrent au contraire que les demandes de crédit bancaire des entreprises restent majoritairement satisfaites (cf. encadré 1).

#### G4 Répartition des dettes bancaires, obligataires et de crédit-bail

(en %)



Champ : Entreprises non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME).

Note : La composante « crédit-bail » est égale aux engagements de crédit-bail hors quote-part *ad hoc* des frais financiers.

Source : Banque de France, base FIBEN, novembre 2018.

#### ENCADRÉ 1

#### Les demandes de crédit bancaire des PME et des ETI sont majoritairement satisfaites

Les demandes de crédit bancaire des PME sont de mieux en mieux satisfaites. En moyenne, sur les trois premiers trimestres de 2018, environ 80 % des PME ont obtenu l'intégralité des crédits de trésorerie demandés (83 % ont obtenu plus des trois quarts des crédits demandés) et 93 % ont obtenu la totalité des crédits d'investissement demandés (95 % ont obtenu plus des trois quarts de leur demande). Ces taux d'obtention progressent de façon continue depuis 2012 (cf. graphiques).

.../...

4 « Comment les ETI se financent-elles ? », *Bulletin de la Banque de France*, n° 220/1.

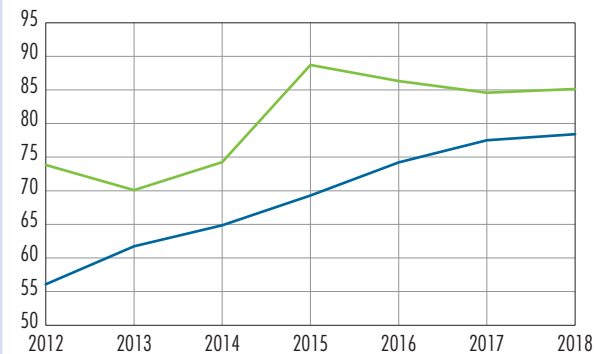


### Part des entreprises ayant obtenu l'intégralité des crédits bancaires demandés

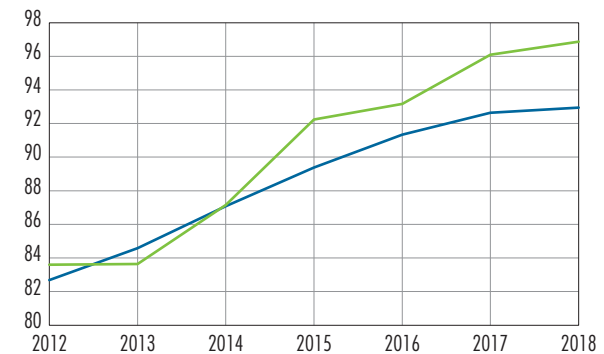
(en %)

— PME — ETI

#### a) Crédits de trésorerie



#### b) Crédits d'investissement



Notes : Les pourcentages sont des moyennes annuelles de données trimestrielles. Compte tenu de la disponibilité des données, seuls les trois derniers trimestres sont pris en compte en 2012. Seuls les trois premiers sont considérés en 2018. Contrairement au reste de l'étude, les tailles des entreprises sont définies ici par le seul critère de l'effectif : de 10 à 249 salariés pour une PME et de 250 à 4 999 salariés pour une entreprise de taille intermédiaire (ETI).

Les données sont disponibles en ligne : <http://webstat.banque-france.fr>

Source : Banque de France, enquête trimestrielle sur l'accès des entreprises au financement bancaire.

Les taux d'obtention sont globalement plus élevés pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI) que pour les PME : + 11 points en moyenne sur 2012-2018 pour les crédits de trésorerie ; + 2 points pour les crédits d'investissement. Si l'accès des ETI aux crédits d'investissement augmente tendanciellement, pour atteindre 97% en 2018, l'accès aux crédits de trésorerie se contracte légèrement depuis le pic de 2015. Il reste cependant élevé : sur les trois premiers trimestres de 2018, 85% des ETI ont obtenu l'intégralité des crédits de trésorerie demandés (90% ont obtenu plus des trois quarts de leur demande).

La répartition bancaire-obligataire varie fortement selon les tailles d'entreprises : le crédit bancaire reste ainsi très majoritaire pour les PME (83%), tandis que le financement obligataire est prépondérant pour les GE (73%).

La part du crédit-bail varie également sensiblement selon la taille de l'entreprise : elle atteint 10% pour les PME mais n'est que de 3% pour les ETI et de 1% pour les grandes entreprises. L'encadré 2 *infra* poursuit l'analyse du financement par crédit-bail en étudiant le cas de l'investissement corporel dans l'industrie manufacturière.

### Toutes les tailles d'entreprises ont profité de la baisse des taux d'intérêt

Les taux des crédits bancaires aux entreprises ont fortement baissé après la crise, notamment sous l'effet des mesures de politique monétaire. Toutes les catégories

d'entreprises ont profité à plein de cette baisse (cf. graphique 5). En moyenne, le taux des nouveaux crédits aux PME s'établit ainsi à 1,4% au premier

### G5 Taux des crédits aux entreprises

(en %)

— PME — ETI — GE



Notes : Taux d'intérêt pour les crédits nouveaux (hors découverts, toutes maturités). Les PME n'incluent pas ici les microentreprises. Les données sont disponibles en ligne : <http://webstat.banque-france.fr>  
Source : Banque de France.



### ENCADRÉ 2

#### Part de l'investissement financé par crédit-bail dans l'industrie manufacturière

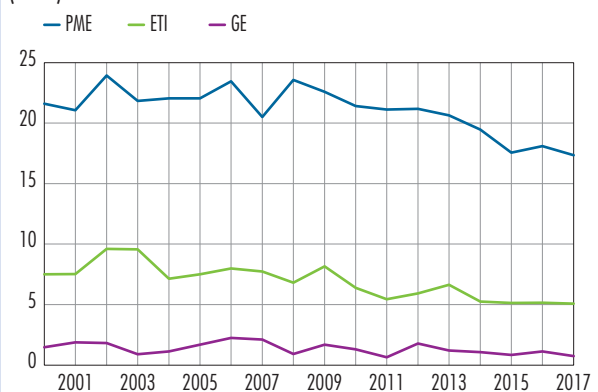
L'industrie manufacturière concentre une part importante de l'investissement corporel<sup>1</sup>. Le crédit-bail peut se substituer au financement bancaire d'un actif corporel. Il permet de le financer sans apport, tout en réduisant l'assiette fiscale de l'impôt sur les bénéfices et en limitant l'endettement apparent de l'entreprise, mais à un coût généralement plus élevé. On analyse ici le recours au crédit-bail dans l'industrie manufacturière.

Les PME utilisent relativement plus l'investissement par crédit-bail que les autres catégories d'entreprises (cf. graphique). L'investissement par crédit-bail représente 21 % de l'investissement corporel total (somme de l'investissement corporel et par crédit-bail) des PME en moyenne sur 2000-2017, contre seulement 7% pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et un peu plus de 1 % pour les grandes entreprises (GE).

Cependant, ce recours des PME à l'investissement par crédit-bail semble moins fréquent ces dernières années. L'investissement par crédit-bail représente 22% de l'investissement corporel total des PME en moyenne sur 2000-2009, contre moins de 18% en moyenne sur les trois dernières années (2015-2017). Cette baisse est en particulier tirée par le crédit-bail immobilier. Le recours plus important au prêt bancaire a pu être stimulé par les politiques monétaires accommodantes de sortie de crise ayant favorisé l'accès au crédit bancaire d'investissement (cf. encadré 1).

#### Part de l'investissement financé par crédit-bail

(en %)



Champ : Entreprises non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME).

Note : Les pourcentages représentent la part de l'investissement par crédit-bail sur l'investissement corporel total. L'investissement corporel total se définit comme la somme de l'investissement corporel et de l'investissement par crédit-bail.

Source : Banque de France, base FIBEN, novembre 2018.

<sup>1</sup> Les investissements corporels bruts (hors apports) de l'industrie manufacturière représentent 30 milliards d'euros en 2015, soit le deuxième secteur en termes d'investissements après les activités immobilières (cf. *Les entreprises en France*, collection « Insee Références », édition 2017, p.111).

semestre 2018, comme en 2017, en baisse d'environ 400 points de base par rapport au pic de 2008 et de 170 points de base par rapport au rebond de 2011. La dynamique est similaire pour les ETI et les GE : les taux des nouveaux crédits ont baissé sensiblement pour s'établir respectivement à 1,2% et 1,1% en 2018.

En outre, les taux payés par les PME sont supérieurs à ceux des ETI (+ 39 points de base en moyenne sur 2006-2017) et des grandes entreprises (+ 68 points)<sup>5</sup>. Ces écarts suggèrent que la perception du risque de crédit par les banques évolue, en moyenne, avec la taille de l'entreprise<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Les PME n'incluent pas, dans ce graphique, les microentreprises. Les taux payés par ces dernières sont supérieurs à ceux des autres PME (+ 35 points de base en moyenne).

<sup>6</sup> Cf. Boileau et Bureau (2018, *op. cit.*) pour une discussion plus détaillée de ce point.



## 4 La rentabilité se redresse lentement

La rentabilité vise à appréhender la capacité de l'entreprise à créer de la richesse à partir des capitaux investis. Elle est mesurée ici à travers deux indicateurs : la rentabilité économique et la rentabilité financière.

La rentabilité économique rapporte l'excédent net d'exploitation à l'actif économique (constitué des immobilisations et du BFR d'exploitation). Elle atteint 5,2% en 2017, son niveau le plus élevé depuis 2011 (cf. graphique 6a). Elle reste néanmoins en deçà de ses niveaux d'avant-crise (7,7% en moyenne sur la période 2005-2007). Par rapport à 2016, la rentabilité économique augmente légèrement pour les PME et les ETI pour atteindre respectivement 7,5% et 5,4% en 2017. Elle recule légèrement chez les GE mais reste supérieure à la moyenne des cinq années précédentes (4,1%, contre 3,7%).

Comme par le passé, ce sont donc les PME qui affichent la rentabilité économique la plus élevée. En première

analyse, ce résultat semble lié, au moins en partie, à un effet de composition sectorielle : les PME exercent davantage dans des secteurs à rentabilité économique plus élevée, en particulier le commerce et la réparation automobile, ainsi que les conseils et services aux entreprises.

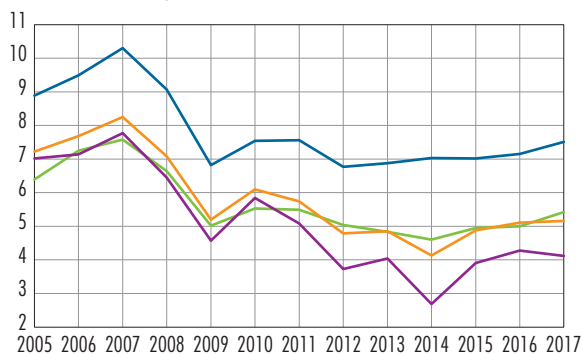
La rentabilité financière, ou rentabilité des capitaux propres, rapporte la capacité nette d'autofinancement aux capitaux propres. Comme pour la rentabilité économique, et quelle que soit la taille d'entreprise considérée, la rentabilité financière demeure en deçà des niveaux d'avant-crise. Les PME et les ETI restent cependant sur une tendance légèrement croissante depuis leurs creux respectifs de 2012 et 2014, pour atteindre 9,9% et 8,4%. À l'inverse, la rentabilité financière des GE décroît pour la deuxième année consécutive (pour atteindre 6,8%), en conservant toutefois une tendance globalement haussière sur la période 2012-2017.

### G6 Rentabilité

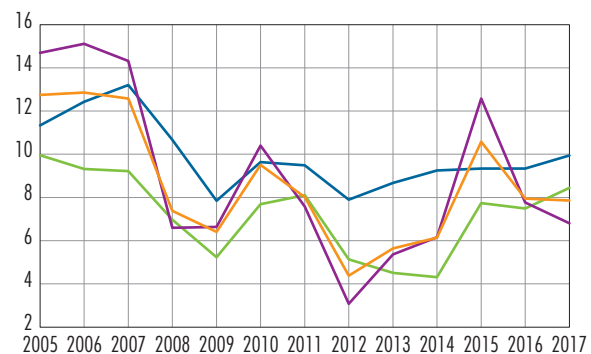
(en %)

— PME — ETI — GE — Ensemble

#### a) Rentabilité économique



#### b) Rentabilité financière



Champ : Entreprises non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME).

Notes : La rentabilité économique est définie comme le rapport de l'excédent net d'exploitation sur le capital d'exploitation. La rentabilité financière est définie comme le rapport de la capacité nette d'autofinancement sur les capitaux propres.

Source : Banque de France, base FIBEN, novembre 2018.



## Annexe 1

### Méthode, données FIBEN et champ de l'étude

#### La méthode

La méthodologie d'analyse financière et la définition des ratios utilisés sont présentés dans le document « La situation des entreprises en France en 2017 – Méthodologie », disponible en ligne sur : <https://www.banque-france.fr/statistiques/acces-aux-series/methodologies>

Les calculs sont réalisés à partir de données exprimées en valeur nominale, c'est-à-dire en euros courants.

À noter également que, comme précisé au fil du texte, certains indicateurs – typiquement les taux de variation – sont calculés sur données cylindrées, c'est-à-dire en réduisant l'échantillon aux entreprises présentes deux années consécutives dans la base de données FIBEN. Ce point est particulièrement important pour l'évolution du taux de marge à court terme, entre 2016 et 2017, qu'il convient d'interpréter avec prudence. En effet, si le graphique 1 affiche une légère hausse du taux de marge, le tableau 2 suggère une certaine stabilité (dans la mesure où les taux de croissance de l'EBE et de la valeur ajoutée sont équivalents). Cette différence vient du fait que le tableau 2 est construit avec des données cylindrées, tandis que le graphique 1 utilise des données qui ne sont pas cylindrées. Plus spécifiquement, en pratique, la différence reflète le fait que les nouvelles entreprises de l'échantillon de 2017 ont, en moyenne, des taux de marge supérieurs aux entreprises présentes en 2016 mais qu'on ne retrouve pas en 2017.

#### Les données FIBEN

Sauf mention contraire, les données utilisées dans cette étude sont issues du fichier bancaire des entreprises

(FIBEN) de la Banque de France. Plus spécifiquement, les éléments suivants sont mobilisés.

- **La base des comptes sociaux** : la Banque de France collecte les comptes sociaux des entreprises dont le chiffre d'affaires excède 0,75 million d'euros. Jusqu'en 2012, la collecte concernait également les entreprises remplissant au moins un des critères suivants : un endettement bancaire supérieur à 0,38 million d'euros, une perte de plus de la moitié du capital social, un chiffre d'affaires pour la première fois inférieur au seuil de 0,75 million. La collecte concerne les entreprises résidentes en France. En 2016, en termes d'effectifs, le taux de couverture est de plus de 85% pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés et ayant un chiffre d'affaires supérieur à 0,75 million d'euros. En termes de chiffre d'affaires, il est de près de 90%.
- **Les liens financiers** : la Banque de France recense les liens financiers et analyse le pourcentage de détention du capital par d'autres entreprises, selon que le détenteur est lui-même une société non financière (y compris *holdings*), une institution financière (banques, OPCVM, sociétés d'assurance), une personne physique (particuliers ou salariés), l'État ou encore une entreprise non résidente. Les entreprises indépendantes sont distinguées de celles appartenant à un groupe.

#### Le champ retenu

L'étude porte sur les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés et présentes dans FIBEN. Les secteurs KZ (activités financières, hors *holdings*) et O (administration) sont exclus.





## Annexe 2

### La taille et le secteur d'activité des entreprises

Le décret d'application n° 2008-1354 de la loi de modernisation de l'économie (LME), qui définit la notion statistique d'entreprise, précise, dans la continuité des définitions de la Commission européenne, les catégories de tailles d'entreprises et les critères permettant de les déterminer. Ces derniers sont au nombre de quatre : les effectifs, le chiffre d'affaires, le total de bilan et, implicitement, les liens financiers reliant des unités légales. Rappelons ici qu'une unité légale est une entité juridique identifiée par un numéro Siren.

Les trois premiers critères sont appréciés au niveau de chaque entreprise entendue comme la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services, jouissant d'une certaine autonomie de décision (définie à partir des liens financiers). On retient un lien financier lorsqu'il correspond à une détention d'au moins 50% du capital d'une unité légale.

Les entreprises peuvent donc être mono unité légale ou bien se composer d'un ensemble d'unités légales. Lorsqu'une entreprise se compose de plusieurs unités légales, les comptes sociaux des unités légales constitutives sont agrégés pour définir l'« entreprise ». Cette démarche ne constitue pas une consolidation des comptes et peut faire apparaître des doubles comptes entre unités d'une même entreprise. Certaines variables sont cependant retraitées des doubles comptes de façon statistique (voir la note méthodologique).

Les tailles sont définies comme suit :

- **les petites et moyennes entreprises (PME)** sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes et, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros ;
- **les entreprises de taille intermédiaire (ETI)** sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie PME et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes et, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;
- **les grandes entreprises (GE)** sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

**Le secteur d'activité** repose sur la nomenclature agrégée 2008, elle-même issue de la NAF rév. 2.

Dans le cas d'une entreprise multi-unités légales, le secteur est déterminé à partir d'un regroupement par secteur des unités légales. Le secteur retenu est celui des unités légales dont le poids dans l'entreprise est le plus important en termes de chiffre d'affaires, à condition que celui-ci excède 50%. Dans le cas contraire, le classement par secteur des différents « regroupements » d'unités légales est effectué sur le critère des effectifs, toujours à condition que le poids dépasse 50%. À défaut, on revient au classement par chiffre d'affaires, en retenant le secteur des unités dont la part est la plus forte.



### Taille moyenne de chaque catégorie d'entreprise en 2017

(en nombre et en millions d'euros)

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales <sup>a)</sup>	Nombre de bilans sociaux <sup>b)</sup>	Effectifs permanents moyens	Chiffre d'affaires moyen	Valeur ajoutée moyenne	Endettement financier moyen	Endettement bancaire moyen	Capitaux propres moyens
Ensemble	182 266	405 406	281 420	60	18	5	10	3	9
PME	176 647	319 162	237 492	20	5	1	1	1	2
ETI	5 361	60 901	32 510	602	202	51	98	42	96
GE	258	25 343	11 418	15 407	5 090	1 395	3 872	552	3 186

a) Nombre d'unités entrant dans le périmètre de l'entreprise au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME), que l'on ait un bilan ou non dans FIBEN.

b) Nombre de bilans sociaux présents dans FIBEN et utilisés dans l'étude.

Champ : Entreprises non financières définies au sens de la LME ; ensemble des activités marchandes à l'exclusion des secteurs KZ (activités financières hors *holdings*) et O (administration).

Source : Banque de France, base FIBEN, novembre 2018.

### Poids économique des entreprises non financières en 2017

(effectifs en milliers ; chiffre d'affaires, valeur ajoutée, endettement financier, endettement bancaire et capitaux propres en milliards d'euros)

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales <sup>a)</sup>	Nombre de bilans sociaux <sup>b)</sup>	Effectifs permanents	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Endettement financier	Endettement bancaire	Capitaux propres
Ensemble	182 266	405 406	281 420	10 711	3 214	886	1 746	506	1 615
<b>Par taille</b>									
PME	176 647	319 162	237 492	3 513	816	251	220	138	277
<i>dont filiales de sociétés étrangères</i>	7 653	20 396	9 990	272	99	27	31	11	29
ETI	5 361	60 901	32 510	3 223	1 085	275	527	226	516
<i>dont filiales de sociétés étrangères</i>	1 522	12 222	6 342	1 010	430	104	134	31	132
GE	258	25 343	11 418	3 975	1 313	360	999	142	822
<b>Par secteur</b>									
Agriculture, sylviculture et pêche	2 463	3 930	3 027	52	13	4	8	5	10
Industrie manufacturière	26 388	68 209	45 625	2 292	844	226	377	86	493
Énergie, eau, déchets	1 904	8 558	4 679	389	164	47	274	31	129
Construction	28 375	54 863	40 312	905	201	74	111	46	110
Commerce	70 057	134 271	101 000	2 538	1 302	201	308	90	442
Transports et entreposage	7 652	18 083	13 318	1 054	189	76	169	36	107
Hébergement et restauration	9 656	23 027	15 964	427	46	22	38	14	24
Information et communication	5 306	14 620	8 848	556	153	78	128	23	81
Activités immobilières	3 225	13 784	5 310	109	36	21	176	113	103
Conseils et services aux entreprises	20 072	48 880	31 557	1 885	197	106	117	45	84
Enseignement, santé	4 826	11 667	8 141	373	37	23	25	12	21
Services aux ménages	2 342	5 514	3 639	130	33	9	15	6	13

a) Nombre d'unités entrant dans le périmètre de l'entreprise au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME), que l'on ait un bilan ou non dans FIBEN.

b) Nombre de bilans sociaux présents dans FIBEN et utilisés dans l'étude.

Champ : Entreprises non financières définies au sens de la LME ; ensemble des activités marchandes à l'exclusion des secteurs KZ (activités financières hors *holdings*) et O (administration).

Source : Banque de France, base FIBEN, novembre 2018.



### Poids économique des entreprises non financières en 2017

(répartition en %)

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales <sup>a)</sup>	Nombre de bilans sociaux <sup>b)</sup>	Effectifs permanents	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Endettement financier	Endettement bancaire	Capitaux propres
<b>Par taille</b>									
PME	96,9	78,7	84,4	32,8	25,4	28,4	12,6	27,2	17,2
<i>dont filiales de sociétés étrangères</i>	4,2	5,0	3,5	2,5	3,1	3,0	1,8	2,2	1,8
ETI	2,9	15,0	11,6	30,1	33,8	31,0	30,2	44,6	32,0
<i>dont filiales de sociétés étrangères</i>	0,8	3,0	2,3	9,4	13,4	11,7	7,7	6,2	8,2
GE	0,1	6,3	4,1	37,1	40,9	40,6	57,2	28,1	50,9
<b>Par secteur</b>									
Agriculture, sylviculture et pêche	1,4	1,0	1,1	0,5	0,4	0,5	0,5	0,9	0,6
Industrie manufacturière	14,5	16,8	16,2	21,4	26,3	25,5	21,6	17,1	30,5
Énergie, eau, déchets	1,0	2,1	1,7	3,6	5,1	5,3	15,7	6,2	8,0
Construction	15,6	13,5	14,3	8,5	6,3	8,4	6,4	9,0	6,8
Commerce	38,4	33,1	35,9	23,7	40,5	22,7	17,6	17,8	27,4
Transports et entreposage	4,2	4,5	4,7	9,8	5,9	8,5	9,7	7,0	6,6
Hébergement et restauration	5,3	5,7	5,7	4,0	1,4	2,5	2,2	2,8	1,5
Information et communication	2,9	3,6	3,1	5,2	4,7	8,8	7,3	4,5	5,0
Activités immobilières	1,8	3,4	1,9	1,0	1,1	2,4	10,1	22,3	6,4
Conseils et services aux entreprises	11,0	12,1	11,2	17,6	6,1	12,0	6,7	8,8	5,2
Enseignement, santé	2,6	2,9	2,9	3,5	1,2	2,5	1,5	2,3	1,3
Services aux ménages	1,3	1,4	1,3	1,2	1,0	1,1	0,9	1,2	0,8

a) Nombre d'unités entrant dans le périmètre de l'entreprise au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME), que l'on ait un bilan ou non dans FIBEN.

b) Nombre de bilans sociaux présents dans FIBEN et utilisés dans l'étude.

Champ : Entreprises non financières définies au sens de la LME ; ensemble des activités marchandes à l'exclusion des secteurs KZ (activités financières hors holdings) et O (administration).

Source : Banque de France, base FIBEN, novembre 2018.



## Annexe 3

### Le compte de résultat

#### Compte de résultat

(en % du chiffre d'affaires)

	PME		ETI		GE		Ensemble	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
(+) Production stockée	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
(+) Production immobilisée	0,3	0,3	0,4	0,4	1,0	1,4	0,6	0,8
<b>Production et vente de marchandises</b>	<b>100,4</b>	<b>100,4</b>	<b>100,5</b>	<b>100,5</b>	<b>101,1</b>	<b>101,5</b>	<b>100,7</b>	<b>100,9</b>
(-) Coût d'achat des marchandises vendues	34,8	34,4	36,9	37,5	25,7	25,4	32,0	31,8
(-) Coût des matières consommées	11,7	11,9	14,9	14,9	17,6	18,1	15,1	15,4
(-) Achats et charges externes	23,1	23,3	23,2	22,8	30,2	30,6	25,9	26,1
<b>Valeur ajoutée BDF</b>	<b>30,7</b>	<b>30,8</b>	<b>25,5</b>	<b>25,3</b>	<b>27,6</b>	<b>27,4</b>	<b>27,7</b>	<b>27,6</b>
(+) Subventions d'exploitation	0,2	0,2	0,3	0,3	0,6	0,7	0,4	0,4
(-) Salaires, traitements et charges sociales	21,4	21,3	16,0	15,9	16,7	16,4	17,7	17,5
(-) Charges de personnel extérieur	1,3	1,3	1,4	1,5	1,6	1,6	1,4	1,5
(-) Impôts, taxes et versements assimilés	1,3	1,3	1,9	1,8	3,2	3,1	2,2	2,2
(+) Autres produits et charges d'exploitation	-0,4	-0,4	-0,2	-0,2	0,2	0,2	-0,1	-0,1
<b>Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	<b>6,6</b>	<b>6,7</b>	<b>6,3</b>	<b>6,2</b>	<b>7,0</b>	<b>7,1</b>	<b>6,6</b>	<b>6,7</b>
<b>Excédent net d'exploitation</b>	<b>4,3</b>	<b>4,4</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>3,8</b>	<b>4,0</b>	<b>3,9</b>	<b>4,1</b>
<b>EBE</b>	<b>6,6</b>	<b>6,7</b>	<b>6,3</b>	<b>6,2</b>	<b>7,0</b>	<b>7,1</b>	<b>6,6</b>	<b>6,7</b>
(+) Autres opérations hors exploitation	1,9	1,9	4,3	4,2	6,6	5,9	4,6	4,3
<b>Excédent brut global</b>	<b>8,5</b>	<b>8,6</b>	<b>10,6</b>	<b>10,4</b>	<b>13,7</b>	<b>13,0</b>	<b>11,2</b>	<b>11,0</b>
(-) Intérêts et charges assimilées	0,9	0,8	1,6	1,5	2,4	2,0	1,7	1,5
(-) Participation des salariés	0,1	0,1	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
(-) Impôt sur les bénéfices	1,1	1,1	0,9	0,8	0,6	0,3	0,8	0,7
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>6,4</b>	<b>6,6</b>	<b>7,9</b>	<b>7,8</b>	<b>10,4</b>	<b>10,4</b>	<b>8,5</b>	<b>8,6</b>
(-) Dotations nettes aux amortissements et provisions	3,3	3,2	4,3	3,8	5,2	6,1	4,4	4,6
<b>Capacité nette d'autofinancement</b>	<b>3,1</b>	<b>3,4</b>	<b>3,6</b>	<b>4,0</b>	<b>5,3</b>	<b>4,3</b>	<b>4,1</b>	<b>4,0</b>
<b>Résultat net comptable</b>	<b>3,7</b>	<b>3,9</b>	<b>3,8</b>	<b>5,0</b>	<b>6,6</b>	<b>4,6</b>	<b>4,9</b>	<b>4,6</b>

Champ : Entreprises non financières définies au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) ; ensemble des activités marchandes à l'exclusion des secteurs KZ (activités financières hors holdings) et O (administration).

Source : Banque de France, base FIBEN, novembre 2018.



## Annexe 4 Le tableau de flux

### Tableau de flux

(pour 100 euros de chiffre d'affaires)

	PME		ETI		GE		Ensemble	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>6,6</b>	<b>6,7</b>	<b>6,1</b>	<b>6,1</b>	<b>7,0</b>	<b>7,0</b>	<b>6,6</b>	<b>6,7</b>
(-) Variation BFRE	0,4	0,4	0,2	0,0	-0,1	0,3	0,2	0,2
<b>(=) Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>6,2</b>	<b>6,3</b>	<b>5,9</b>	<b>6,1</b>	<b>7,1</b>	<b>6,7</b>	<b>6,4</b>	<b>6,5</b>
(+ ) Autres opérations hors exploitation	2,2	2,2	4,8	4,7	11,2	9,9	6,6	6,1
(-) Charges d'intérêt	0,9	0,8	1,6	1,6	2,7	2,2	1,8	1,7
(-) Participation	0,1	0,1	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
(-) Paiement de dividendes	2,2	2,2	3,5	3,5	8,4	7,6	5,1	4,8
(-) Impôt sur les sociétés	1,1	1,1	0,9	0,8	0,6	0,4	0,8	0,7
(-) Variation BFRHE	0,0	0,1	-0,1	0,0	0,9	-0,6	0,3	-0,2
<b>(=) Flux de trésorerie global</b>	<b>4,1</b>	<b>4,2</b>	<b>4,5</b>	<b>4,6</b>	<b>5,5</b>	<b>6,8</b>	<b>4,8</b>	<b>5,4</b>
<b>Flux net des investissements</b>	<b>3,8</b>	<b>4,2</b>	<b>6,9</b>	<b>8,1</b>	<b>8,1</b>	<b>10,6</b>	<b>6,6</b>	<b>8,1</b>
Variation du financement par capital	0,7	0,7	1,6	2,9	1,8	2,6	1,5	2,2
(+ ) Variation de l'endettement stable	0,3	0,5	1,8	2,2	4,4	0,6	2,4	1,2
<i>dont emprunts bancaires</i>	0,0	0,0	0,8	1,2	1,0	-0,3	0,7	0,3
(+ ) Variation de la trésorerie de passif	0,1	0,1	0,2	-0,1	0,2	-0,4	0,2	-0,2
<b>(=) Flux net des financements</b>	<b>1,1</b>	<b>1,3</b>	<b>3,6</b>	<b>5,0</b>	<b>6,4</b>	<b>2,8</b>	<b>4,1</b>	<b>3,2</b>
<b>Variation de la trésorerie à l'actif</b>	<b>1,4</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>	<b>1,5</b>	<b>3,8</b>	<b>-1,0</b>	<b>2,3</b>	<b>0,5</b>
<b>Variation trésorerie nette</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>	<b>1,6</b>	<b>3,6</b>	<b>-0,6</b>	<b>2,1</b>	<b>0,7</b>
<b>Variation du FRNG</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>1,1</b>	<b>1,6</b>	<b>4,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>2,6</b>	<b>0,7</b>
<b>Variation du BFR</b>	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,8</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,0</b>

Source : Banque de France, base FIBEN, novembre 2018.

#### Éditeur

Banque de France

#### Secrétaire de rédaction

Caroline Corcy

#### Directeur de la publication

Gilles Vaysset

#### Réalisation

Studio Création

#### Rédaction en chef

Corinne Dauchy

Direction de la Communication

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France

<https://publications.banque-france.fr/>

Rubrique « Abonnement »

